



Refus de l'employeur a fournir une attestation de salaire

Par **jessdu17**, le **11/07/2008** à **17:41**

bonjour maitre rnactuellement enceinte j'ai cumulez plusieurs arret de travail apres mon avant dernier arret de travail ma patronne n'a pas voulu que je revienne travaillee ,elle voulez que je revoie le medecin du travail avant et elle ne voulais pas prendre le rendez vous il a fallut que je me débrouille seule le souusis c'est que comme je ne savait pas qu'il fallait ue je repasse la visite j'ai voulu prendre rendez vous avec le medecin du travail mais je n'es obtenue qu'un rendez vous 17 jours plus tard ,j'en es informe ma patronne qui n'a pas voulu que je revienne travailler sans l'accord du medecin maintenant mon probleme c'est que le medecins m'a trouver inapte et ma mis en arret 3 semaines de plus mais ma patronne fachee refuse categoriquement de me fournir mon attestation de salaire pour pouvoir beneficier de mes indemnite cpam car pendant 17 jours je n'ete pas au travail ,alors que c'est elle qui n'a pas voulu que e revienne sans visite et qu'elle n'a meme pas voulu prendre le rendez vous ! donc je voudrais savoir si elle est en droit de me refuser l'attestation et quelle est le recours auquelle je peut avoir si jamais elle reste butee ?nmerci par avance

Par **VPK**, le **16/07/2008** à **15:35**

bonjour, rn
Votre arrêt de travail allait jusqu'à quand? avez vous fait une demande de prollongation auprès de votre médecin, entre la période où vous auriez dû reprendre le travail et le jour de votre visite médicale ?

Par **jessdu17**, le **21/07/2008** à **17:13**

bonjour maitre mon arret allez jusqu'au 25/06/08 et je n'est pas demander de prolongation car je ne savais pas qu'il fallait que je le fasse etant donner que je penser reprendre le travail donc pas de prolongation et refus de ma patronne a ce que je vienne travailler